

DOSSIER

Mes p@rcelles a 10 ans !

ÉLEVAGE

La force des groupes

AGRO-ENVIRONNEMENT

La place centrale de l'agronomie

AMÉNAGEMENT RURAL

Nouvelle canalisation de gaz
dans le Vermandois

ENTREPRISES ET PROJETS

«Viande de l'Aisne en circuits courts»,
une action collective



Pour des services toujours plus dynamiques



Aux yeux des politiques, des collectivités, des partenaires de l'agro-alimentaire, et pour vous-même, la Chambre d'agriculture est le lieu de centralisation de l'ensemble des problématiques agricoles. Ce rôle qui lui est confié est d'autant plus délicat que l'agriculture est très diversifiée et se traduit par de nombreuses interrogations de la part des ressortissants.

Partant de ce constat, le Bureau de la Chambre d'agriculture a souhaité, dès 2013, orienter ses équipes administratives vers 4 axes : l'agronomie, l'élevage, les territoires et la formation. Les services ont ainsi révisé leurs champs d'ac-

tions et des comités directeurs se sont établis autour des élus permettant d'analyser les problématiques conjoncturelles et structurelles.

L'agro-environnement apparaît comme un sujet essentiel sur lequel repose la gestion de nos productions. Le changement climatique et les évolutions réglementaires ont été pris en compte par nos techniciens afin de conseiller au mieux et permettre ainsi de maintenir le potentiel de production.

Pour nos éleveurs, il est également essentiel de cerner leurs préoccupations et d'établir un diagnostic. Avec l'outil A.G.E., nous sommes désormais en capacité d'analyser individuellement des ateliers par groupes, collecter des références pour nos différents accompagnements.

L'activité agricole s'exerçant sur le territoire, il est indispensable de tenir compte des préoccupations des collectivités, tout en rappelant aux populations que l'agriculture contribue à l'entretien des plaines, du bocage, des forêts.

Dans un contexte en perpétuelle mutation, où l'information est de plus en plus rapide et très souvent conséquente, vous êtes contraints d'adapter votre gestion et vos pratiques. C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture a révisé son panel de formations, en faisant appel à ses agents ou à des acteurs extérieurs.

Chaque jour, vos retours nous prouvent que nous sommes sur une voie dynamique, moderne et qui correspond à vos attentes. Et nous vous en remercions. C'est pourquoi, forts de ces orientations, nous nous engageons à poursuivre ce développement à vos côtés.

Olivier DAUGER

Président de la Chambre d'agriculture de l'Aisne

Champs d'actions - Octobre 2016
1, rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 40
www.aisne.chambre-agriculture.fr

Directeur de la publication : Olivier DAUGER
Rédacteur en chef : Airy DARBON
Chargée de communication : Anne-Sophie FIEVEZ
03 23 22 50 66 - anne-sophie.fievez@ma02.org
Conception - Impression :

SETA - MA PROM - 03 23 22 50 28
Crédits photos : Agriculteur de l'Aisne, Ccvision,
Chambre d'agriculture, Anne-Sophie FIEVEZ,
Conception - Impression : SETA - Tél. 03 23 22 50 28



Sommaire

Aménagement rural

Pages 4 et 5

Implantation d'une conduite de gaz sur des parcelles agricoles

Elevage

Page 6

Accompagner face à la crise

Croire en l'avenir

Page 7

Ensemble, on est toujours plus fort !

L'homme reste au centre

Agro-environnement

Page 8

La place centrale de l'agronomie dans l'accompagnement technique des exploitants agricoles

Ensemble vers l'optimisation des intrants

Page 9

Le projet Innovagr'eau

Page 10

De nouvelles formations pour répondre aux attentes du terrain

La vidéo en ligne : une nouvelle façon d'informer

Formation

Page 11

La formation au service des agriculteurs : ses changements

De nouvelles formations spécialisées

Installation, transmission et projets

Page 12

La mise en place d'actions collectives

Page 13

Les Rendez-vous pro, des rencontres riches en valeur ajoutée



Mes p@rnelles a 10 ans : un gage de fiabilité pour les agriculteurs et les viticulteurs

Simple outil réglementaire à ses débuts en 2007, Mes p@rnelles a bien grandi depuis. La cartographie a évolué en permettant au fil du temps d'avoir un panorama complet de l'exploitation.



En plus de pouvoir réaliser simplement son assolement à partir des couches îlots et parcelles, on peut maintenant affiner les contours avec la mise à disposition du cadastre vectoriel. Les couches de données environnementales permettent de situer l'exploitation dans son environnement et de positionner les éléments topographiques.

La réalisation des documents réglementaires (plan prévisionnel de fumure, cahier d'épandage, registre phytosanitaire) intègre les évolutions de la réglementation au fil du temps, en veillant toujours à l'ergonomie de la saisie des données, sans rien oublier, d'une année sur l'autre.

Mes p@rnelles a élargi son domaine, vers le calcul d'indicateurs comme les IFT, vers une information approfondie sur les produits phytosanitaires, vers la gestion des stocks d'intrants et le calcul des marges directes et semi-directes.

L'outil s'est adapté aux filières telles que la viticulture (intégration des critères de la viticulture durable, acquisition de matériels agricoles spécifiques viticoles, mais aussi arboricoles).

Mes p@rnelles s'adapte aussi aux nouvelles technologies, avec Mes dron'im@ges qui intègre les cartes réalisées par les drones agricoles.

LE CONTRAT SÉRÉNITÉ : UNE AFFAIRE QUI MARCHE

Depuis deux ans, la Chambre d'agriculture de l'Aisne propose la prestation Sérénité, une solution simple et pratique pour tout exploitant désireux de déléguer la saisie de sa traçabilité parcellaire.

Le succès est au rendez-vous, en passant de quelques contrats en 2014 à près de 60 maintenant !

À partir des informations que l'exploitant nous

fournit sur ses pratiques agricoles et les caractéristiques parcellaires, nous réalisons la saisie et l'édition des documents réglementaires avec l'outil Mes p@rnelles, à savoir :

- le plan de fumure prévisionnel azoté ;
- le cahier d'épandage des fertilisants azotés organiques et minéraux ;
- le registre phytosanitaire.

En cours de prestation, l'exploitant a la possibilité de consulter à tout moment son parcellaire, son assolement et les interventions culturales.

À la fin de la prestation, un classeur lui est remis regroupant l'ensemble des documents réglementaires, accompagné du plan parcellaire, ainsi qu'une édition informatique des documents.

Mes p@rnelles Sérénité doit son succès au sérieux de sa réalisation par des conseillers agronomes de formation, conseillers avec lesquels l'agriculteur peut engager un dialogue constructif.

Contacts : Mes p@rnelles :
Martine ROUX-DUPARQUE
 03 23 22 51 44
Sérénité : Delphine POINDRON
 03 23 22 51 30



Témoignage

M. Laurent Cardon exploitant à Remaucourt

Vous avez pris Mes p@rnelles Sérénité, qu'est-ce que cela vous apporte ?

Tout d'abord, Mes p@rnelles est un outil des Chambres d'agriculture, il a été porté par des agriculteurs pour des agriculteurs. J'apprécie son indépendance.

Quant au contrat Sérénité, comme son nom l'indique, il me permet d'être serein pour la gestion de mon dossier. Je le réalise en binôme avec un conseiller, je peux bénéficier de ses compétences et ainsi avoir du recul sur mes interventions parcellaires. On discute, on réfléchit et je peux anticiper mes décisions pour la prochaine campagne.

Est-ce que les contrôles faits par les pouvoirs publics ont influencé votre décision de prendre Mes p@rnelles Sérénité ?

C'est surtout le fait d'avoir un raisonnement et un conseil par rapport aux contraintes réglementaires. Il est sûr que Mes p@rnelles Sérénité apporte aussi une tranquillité d'esprit vis-à-vis du respect de la réglementation. Je suis sûr du travail réalisé par l'équipe Mes p@rnelles.

Est-ce que vous conseilleriez à un agriculteur de prendre Mes p@rnelles Sérénité ?

Oui, parce qu'il apporte une sécurité vis-à-vis de la réglementation, mais surtout parce qu'il permet de partager son raisonnement agronomique avec un conseiller et d'avancer.

Comment voyez-vous l'avenir de Mes p@rnelles Sérénité ?

Je le vois dans le zéro papier, avec de nouvelles méthodes d'enregistrement des pratiques. Pourquoi ne pas imaginer enregistrer ses interventions sur bande sonore et les transmettre au conseiller Sérénité ? C'est plus rapide et parfois plus lisible que certaines écritures !

Et j'ai confiance en l'avenir de Mes p@rnelles, avec par exemple la prise en compte de la modulation intra-parcellaire.



Implantation d'une conduite de gaz sur des parcelles agricoles

La SICAE de la Somme et du Cambrasis a décidé de développer le réseau de gaz naturel pour servir les besoins de la sucrerie Cristal Union de Sainte-Emilie, à Villers-Faucon (80). Elle a fait appel à GRTgaz pour la réalisation de cette opération.

Un projet tenant compte de l'occupation agricole

Le projet consiste en la création d'une canalisation de gaz naturel de diamètre 150 mm, enfouie à 120 cm, sur les communes de Pont-ru, Le Verguier et Jeancourt dans le département de l'Aisne, ainsi que de Hesbécourt, Templeux-le Guérard et Villers-Faucon dans la Somme. Une vingtaine d'exploitants agricoles au total est concernée par ce dossier. Les Chambres d'agriculture de l'Aisne, de la Somme, les FDSEA et les représentants des propriétaires (SDPPR), ont élaboré une Convention Locale d'Application signée le 14 juin 2016, pour que ce projet mené par GRTgaz respecte toutes les conditions, à savoir :

- la remise en état initial des terrains après travaux pour restituer le potentiel agronomique du sol,
- le suivi du chantier,
- les conditions d'indemnisation des propriétaires et des exploitants,
- l'évitement et le rétablissement des réseaux d'irrigation et de drainage,
- etc.

La Chambre d'agriculture était présente tout au long du chantier

A la demande de GRTgaz, deux conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Aisne étaient présents pour le suivi de chantier. Alain Tournier et Stéphanie Cointe ont participé régulièrement aux réunions de chantier,



remplacés ponctuellement par Florence Héry, Nicolas Jullier et Julien Gaillard. Il s'agissait d'évoquer les problématiques de protection du sol et d'arrêter les bonnes décisions pour retrouver au plus près les conditions agronomiques initiales. Pour chaque réunion hebdomadaire, un compte-rendu précis était réalisé par les conseillers, transmis à GRTgaz et au référent agricole.

Face aux problèmes techniques liés aux conditions climatiques exceptionnelles rencontrées en juin/juillet, GRTgaz a pu faire appel à l'expertise de la Chambre d'agriculture pour :

- la protection des sols sensibles par des plats bords,
- la remise en état des sols de limons profonds par un décompacteur à dents Michel,
- la protection des parcelles contre le ruissellement dû aux pluies,
- etc.

L'évolution du chantier a fait l'objet d'une communication régulière sur le site internet de la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France.

PAROLE D'ÉLU



Dominique Masson
Membre de la
Chambre d'agriculture
de l'Aisne
et responsable foncier

Dominique Masson, mandaté par le Président Olivier Dauger, a suivi le chantier en appui à Christophe Chombart, exploitant agricole local référent.

«L'entreprise choisie était très compétente et consciente de la problématique qu'il peut y avoir avec le terrain et les pratiques agricoles. On a eu de la chance d'avoir notamment Stéphanie Cointe et Alain Tournier, conseillers de la Chambre d'agriculture, pour nous accompagner sur ce projet. Ils ont été très assidus sur le chantier. Ce qui a été notre force ! C'est une chance aussi d'avoir des gens compétents et qui connaissent nos problématiques pour faire avancer le chantier, mais aussi remonter et solutionner les problèmes si besoin.

La clé de la réussite est aussi que l'on soit informé très tôt des projets. Le protocole mis en place est un succès. Et je souhaite qu'il en soit de même pour les prochains chantiers».

Un peu d'histoire

Le Pôle Aménagement Rural de la Chambre d'agriculture a toujours eu le souhait d'accompagner l'aménagement du département tout en prenant en compte l'Agriculture. Voici en résumé les grands projets structurants du département pour lesquels la Chambre d'agriculture a travaillé en concertation avec les aménageurs, les représentants agricoles et les agriculteurs locaux :

- une canalisation de gaz dans le Vermandois, une ligne très haute tension souterraine dans le Marlois en 2016,
- une Zone d'Ecrêtement des Crues à Proisy en 2009 – 2010,
- la ligne à Grande Vitesse Est Européenne de 1999 à 2005,
- l'autoroute A26, la route nationale 2,
- etc.

Exploitants agricoles, pour votre sécurité

- Vous pensez faire des travaux à + de 40 cm de profondeur, planter des arbres de + de 2.70 m, réaliser un carottage, ou autre, Connectez-vous sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
- Vous avez touché ou accroché une canalisation de gaz, en cas d'urgence ou de danger N° vert 0800 30 72 24

Le chantier étape par étape

1. GRTgaz a matérialisé dès que possible, la largeur de l'emprise totale du chantier. Les cultures en place ont été broyées et des piquets posés.
2. Début juin, l'entreprise CANA-OUEST a démarré la phase décapage de la terre végétale. Les conseillers des Chambres d'agriculture ont sensibilisé les pelles à l'intérêt du tri des terres.
3. Les plats-bords, plaques de protection des sols, ont été posés aux endroits indiqués par

- la Chambre d'agriculture (endroits qui n'ont pas été décapés).
4. Le bardage des tubes consistait à poser les tubes sur des cales en bois, afin qu'ils soient ensuite soudés manuellement. Les joints soudés étaient revêtus d'une bande de polyéthylène.
5. Ensuite, la tranchée a été réalisée, en séparant successivement les couches. Les tubes étaient déposés en fond de fouille.
6. Le remblaiement de la tranchée s'est déroulé couche par couche.

7. Les plats-bords ont été enlevés et la remise en état a pu commencer en fonction des conditions climatiques. Les sols de limons profonds ont été décompactés et appuyés légèrement. Les sols de craie « glacée » ont été grattés à la pelle à dent. La terre végétale pouvait par la suite être remise en place. Aujourd'hui, les 8 agriculteurs de l'Aisne concernés par la canalisation de gaz ont pu semer les colzas et/ou travailler le sol.

Contact : Pôle aménagement rural
03 23 22 50 75

Les étapes en images

Etape 1



Décapage de la terre végétale sur une largeur de 16 mètres et pose des plats-bords

Etape 2



Bardage des tubes

Etape 3



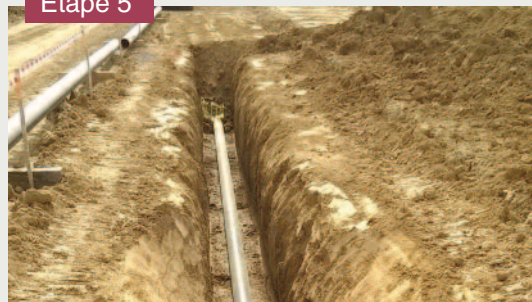
Soudure manuelle et vérifications

Etape 4



Ouverture de la tranchée

Etape 5



Mise en fond de fouille

Etape 6



Remblaiement de la tranchée

Etape 7



Enlèvement des plats-bords et remise en état de la piste de roulement en fonction du type de sol, remplacement de la terre végétale

Accompagner face à la crise

Que le temps semble long en situation de crise ! On attend une nouvelle campagne, on guète la météo, on espère des cours meilleurs... Mais tout cela ne dépend pas de nous. Le piège serait de tomber dans la passivité, de faire l'autruche en attendant que les choses s'arrangent. Pourtant la crise appelle à l'action !

Tout d'abord, il faut parer à l'urgent. Et l'urgent ce sont les trésoreries qu'il faut renflouer, les dettes fournisseurs qu'il faut éponger. Des aides publiques sont attendues. Si elles ne permettent pas de renflouer les caisses, elles pourront au moins repousser les échéances voire alléger certaines charges (MSA, banques, investissement...).

Les conseillers du service élevage accompagnent les éleveurs dans leurs différentes demandes d'aides. Si vous êtes perdus, appelez-les, ils sauront vous renseigner... Et si vous ne voulez pas appeler pour différentes raisons, faites-vous connaître au moins une fois. Nous vous enregistrerons alors dans nos contacts privilégiés. Vous aurez un conseiller attitré qui, 1 à 2 fois par mois, sélectionnera les informations adaptées à votre propre situation. Ces informations resteront toujours très pratico-pratiques (accès aux aides, informations techniques, conseils...).



Pour toute information ou prise de rendez-vous avec un conseiller, contactez le service élevage au 03 23 22 51 11

Croire en l'avenir

Les aides... aident, certes ! Pour autant, ce ne sont pas elles qui préparent l'avenir. La crise amène son lot de remises en question sur ses pratiques, sur l'évolution de l'exploitation... voire même sur son projet de vie. Quoiqu'il en soit, il s'agit de prendre de la hauteur et de regarder son exploitation de manière générale. C'est ce qu'on appelle l'approche globale. C'est ici un des points forts des conseillers de la Chambre d'agriculture. Concrètement, ils vous proposent de réaliser un audit complet de votre exploitation : l'audit AGE (Analyse Globale d'Exploitation). Dans un climat de confiance et de bienveillance, vous pourrez analyser le fonctionnement de votre exploitation, ses points forts et ses points faibles tant sur le plan technique, économique qu'or-

ganisationnel et humain. Cette analyse permettra de déployer un plan d'actions où là encore, nos conseillers spécialisés se tiennent à votre disposition pour vous conseiller sur les meilleures solutions qui s'offrent à vous. Afin de vous garantir une analyse et un service le plus complet, les conseillers de la Chambre d'agriculture travaillent en partenariat avec les centres de gestion et les banques.

A ce jour, 94 éleveurs ont sollicité un audit dans notre département, dont 51 réalisés par la Chambre d'agriculture. Cette démarche est gratuite pour l'éleveur car elle est financée par le Conseil Régional, par le GIE lait viande et par la structure auditrice (Chambre d'agriculture - Centre de Gestion - ACE).



Ensemble, on est toujours plus fort !

La force du groupe n'est pas une vaine évocation. En temps de crise, il y a une tendance au repli sur soi. Pourtant, ce n'est pas le cas des 130 éleveurs de l'Aisne qui ont choisi de rejoindre l'un des groupes animés par la Chambre d'agriculture. Si au départ leur motivation pour rejoindre ces groupes est de développer leurs compétences techniques, de connaître mieux leurs coûts de production et les leviers pour les améliorer, ils y trouvent bien plus encore ! L'échange les stimule, les visites ou voyages d'études nourrissent leur curiosité et leur ouverture d'esprit, la convivialité réchauffe les cœurs. Ce sont ces valeurs que partagent les conseillers de la Chambre d'agriculture avec les éleveurs. Aujourd'hui, quelle que soit la production de l'éleveur, il peut trouver un groupe à sa mesure. Chaque groupe se réunit 3 fois dans l'année, et chaque membre du groupe reçoit au moins une visite par an du conseiller de la Chambre d'agriculture... sans compter les coups de fil et les visites surprises !



A savoir...

Analyse Globale d'Exploitation

Un Plan d'urgence en faveur de l'Elevage a été voté par la Région Hauts-de-France. Il propose notamment aux éleveurs un Audit-Conseil de leur exploitation. Ce nouvel outil performant prend en compte la dimension humaine de l'exploitation en plus des dimensions techniques et financières. L'Audit-Conseil est gratuit et se décline en 3 étapes : la prise de contact, l'audit et la définition d'un plan d'actions. Ses objectifs sont :

- d'analyser les forces et les faiblesses de votre exploitation
- de proposer des évolutions concrètes à mettre en œuvre
- et de retrouver des perspectives et trouver des marges de manœuvre.

Contact : Service Elevage - 03 23 22 51 11

Conseil en bâtiment d'élevage

La Chambre d'agriculture vous propose un accompagnement sur mesure pour formaliser votre projet et réaliser les démarches administratives correspondantes.

Vous souhaitez :

- être accompagné pour prendre la bonne décision
 - dans la conception ou la rénovation d'un projet de bâtiment d'élevage, avec les meilleures innovations techniques
 - dans l'aménagement d'une stabulation, d'une zone de contention, réaliser un calcul de capacité de stockage, un diagnostic ambiance.
- estimer le coût de votre projet.
- connaître les réglementations (élevage, urbanisme, environnement, installations classées).
- identifier les aides à l'investissement de votre projet.
- disposer d'un permis de construire

Prenez contact avec votre conseiller au 03 23 22 50 78

L'Homme reste au centre

Les chiffres, les chiffres... rien de tel pour évaluer ses performances techniques, sa rentabilité, de productivité... Mais lorsque les chiffres ne sont plus au rendez-vous car ils déçoivent, c'est notre modèle qui vacille et qui s'effondre. Et si on remettait de l'ordre dans les priorités. Et si on reconstruisait en repositionnant l'homme au cœur de son modèle et si on bâtissait son exploitation au profit de l'exploitant. En situation de crise plus encore, des liens privilégiés se renforcent. Les conseillers de l'équipe élevage les mesurent chaque jour et leur rôle évolue progressivement vers un rôle d'accompagnateur où la posture change.

Contact : Alice MARTINET - 03 23 22 51 11



La Chambre d'agriculture de l'Aisne réaffirme la **place centrale de l'agronomie** dans l'accompagnement technique des exploitants agricoles

Les membres du Bureau de la Chambre d'agriculture ont érigé l'accompagnement technique des exploitants agricoles comme un des axes stratégiques à consolider voire à ré-investir.

L'agronomie a une place prépondérante dans la compétitivité des exploitations agricoles. A cet effet, un groupe de professionnels agricoles a été désigné pour définir les orientations des programmes d'expérimentation en fonction des besoins actuels et à venir, d'identifier des outils et conseils à développer. Des conseils seront proposés, soit sous format individuel, soit de manière collective (notamment au travers la création de groupes d'exploitants agricoles ou de formations,...).

L'amélioration des performances techniques et économiques passe par l'appropriation de pratiques agronomiques sur des rotations complètes. Bien souvent, elles permettent d'optimiser le recours aux intrants. La compétitivité des exploitations s'accroît et participe à leur capacité à surmonter certains désordres (aléas climatiques, volatilité des cours, interdiction d'usage de certaines molécules chimiques, résistance aux herbicides,...). Préparer les exploitations aux conséquences des évolutions du climat est un des enjeux prioritaires de la Chambre d'agriculture en matière d'agronomie.

Un groupe de professionnels agricoles pour étoffer l'activité de conseils en agronomie a été mandaté en conséquence :

- élaborer un plan d'actions pour faire émerger et diffuser l'innovation agronomique (notamment en matière d'agriculture de précision) ;



- construire un accompagnement collectif et individuel sur l'agronomie en veillant systématiquement à évaluer l'impact économique et organisationnel des préconisations et vérifier qu'elles sont compatibles avec le fonctionnement global des exploitations agricoles ;
- développer des synergies entre partenaires pour développer des nouveaux outils ou croiser les compétences des collaborateurs pour proposer un conseil global ;
- définir les axes de recherche à prospecter en priorité ;
- définir des actions de communication.

Ils auront à agir rapidement pour faire émerger des pistes de réduction de charges sans remettre en question la pérennité des exploitations mais tout en faisant preuve de discernement.

«A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel» - La Méthode, Ethique (2004) - Edgar Morin

Ensemble vers l'optimisation des intrants

Que ce soit pour des raisons économiques, techniques ou environnementales, l'évolution des pratiques agricoles vers une conduite privilégiant l'optimisation des intrants est un sujet de préoccupations de notre société mais aussi de nos agriculteurs.

La Chambre d'agriculture propose aux exploitants du sud du département de participer à un groupe de réflexion pour identifier et mettre en œuvre l'ensemble des leviers potentiellement mobilisables sur ce territoire et sur leurs exploitations agricoles pour améliorer leur résilience.

L'objectif est de constituer un groupe d'exploitants agricoles en interaction avec les démarches existantes sur le territoire afin d'échanger et de créer des références locales. Il est proposé de mobiliser une quinzaine d'agriculteurs de tous profils en ciblant en priorité les exploitants agricoles des Aires d'Alimentation de Captages, notamment celles de Licy-Clignon/Monthiers et d'Épaux-Bézu.

Ce projet, animé par la Chambre d'agriculture, associera différents partenaires aux champs de compétences diversifiés mais complémentaires. L'enjeu est de donner plus de transversalité, pour plus d'impact et d'amplitude aux actions collectives sur le territoire.

L'accompagnement des exploitants agricoles s'articulera autour :

- de l'animation collective, notamment au travers de mise en place d'expérimentations sur les rotations, de visites d'exploitations, des réunions thématiques ou encore de bilans technico-économiques de fin de campagne ;
- d'un accompagnement individuel basé sur un diagnostic complet pour évaluer la cohérence du système d'exploitation par rapport aux objectifs du groupe et à ceux de l'exploitant. Ce bilan permettra de proposer une conduite personnalisée et adaptée à chaque exploitant intégrant le projet.

Ces deux types d'accompagnement sont l'occasion d'échanger et de tester des combinaisons de leviers permettant d'optimiser l'utilisation des intrants. Le travail du sol, les modalités de semis, la lutte contre les ravageurs, le désherbage mécanique, la modulation intra-parcellaire... seront des thématiques clés que le groupe pourra explorer. L'enjeu étant de maîtriser l'impact des bio-agresseurs en conjuguant ces différents leviers tout en assurant un revenu.

La Chambre d'agriculture conduira ces agriculteurs à élaborer leurs plans d'actions en vue d'améliorer leur performance économique, environnementale et sociétale tout en prenant en compte le fonctionnement global de leur exploitation et les opportunités qui se dessinent sur leur territoire.

Contact : Claire ALATEINTE – 03 23 84 24 09

Le projet INNOVAGR'EAU : accompagner les exploitants agricoles sur des pratiques favorables à l'environnement et développer une agriculture durable

Les enjeux liés à l'eau font maintenant partie intégrante de la vie d'un agriculteur tout en préservant les objectifs agronomiques et économiques. C'est pourquoi les Chambres d'agriculture de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme ainsi que leurs partenaires (DRAAF, Conseil Régional, Agences de l'Eau, instituts techniques...) ont mis en place depuis 3 ans un projet régional nommé INNOVAGR'EAU, visant à créer une dynamique de changement collectif des pratiques agricoles en vue de protéger la ressource en eau.

Le projet INNOVAGR'EAU : dans quel but ?

Trois territoires sont concernés par ce projet (un par département). Dans l'Aisne, il s'agit du Bassin d'Alimentation de Captage Grenelle de Landifay qui représente une surface de 8 900 hectares pour 90 exploitants agricoles. Ce territoire a été classé à «enjeu eau», notamment au niveau de la teneur en nitrates retrouvée au niveau du captage, proche de la norme réglementaire des 50 mg/L.

Les objectifs

1. Expérimenter et mettre au point une méthode nouvelle, innovante et reproductible pour l'accompagnement des acteurs agricoles sur les territoires à «enjeu eau» ;

2. Mise en œuvre des pratiques agricoles les plus adaptées au respect de la qualité de l'eau et au développement d'une agriculture durable.

Un accompagnement en plusieurs étapes

La particularité du projet est de travailler en amélioration continue avec l'agriculteur.

Une première phase de diagnostic territorial permettant de déterminer la sensibilité des sols en lien avec les pratiques de l'agriculteur a été réalisée entre 2013 et 2015. 23 exploitations ont été diagnostiquées individuellement. Cela a permis aux agriculteurs engagés d'obtenir un rapport détaillé de leurs exploitations. Parcelles sensibles aux transferts d'intrants, difficultés rencontrées sur la fertilisation, molécules phytosanitaires à risques... Tout est détaillé et proposé par le conseiller de la Chambre d'agriculture. Un premier bilan est donc tiré avec l'agriculteur pour faire un état zéro de la situation de l'exploitation.

La seconde phase du projet, entamée depuis 2015, vise à accompagner individuellement les exploitants engagés.

Le conseiller propose un plan d'actions agronomiques et techniques, visant à résoudre les éventuelles difficultés relevées par le diagnostic. Ces actions proposées peuvent être de tout ordre (optimisation de la fertilisa-



Démonstration de matériels de désherbage mécanique

tion, substitution de produits phytosanitaires à risque, travail mécanique, allongement de la rotation...). Actuellement, 13 exploitations sont engagées dans le projet en suivi individuel.

Contact : Antoine LAROCHE
03 23 22 51 13

PAROLE D'AGRICULTEUR

La proximité avec notre conseiller

Une dynamique collective a été créée par l'intermédiaire de diagnostics dans chacune des exploitations ciblées. Suite à ces diagnostics des pratiques et aux constats effectués, le conseiller peut intervenir en étroite collaboration avec l'exploitant pour déterminer un plan d'actions à mettre en place dans l'exploitation.

«Le projet Innovagr'eau nous permet d'être en contact régulier avec un conseiller Chambre d'agriculture qui nous suit tout au long de l'année. Cela est idéal pour travailler dans une relation de confiance et de proximité qui me permet de mettre en place de nouvelles pratiques réfléchies et surtout réalisables dans mon exploitation» explique un des exploitants du territoire engagé.

«J'avais quelques problèmes de salissement sur mes parcelles dus aux adventices résistantes. Je n'avais pas forcément connaissance des techniques alternatives aux traitements chimiques pour nettoyer mes parcelles. Avec mon conseiller, nous avons décidé de mettre en place quelques pratiques en mécanique telles que le faux-semis, avant de semer mes blés, afin de réduire le stock de graines dans mes sols. Nous avons également discuté de la possibilité d'allonger ma rotation avec une culture de printemps pour casser les cycles de levée des graines. J'utilise donc moins de produits phytosanitaires, ce qui est bon pour l'environnement, mais également d'un point de vue économique» précise encore l'exploitant.

Les solutions apportées par la Chambre d'agriculture sont donc diverses et surtout adaptées à chacune des exploitations.

Le projet est toujours en cours de réalisation, et ce jusqu'à 2018. Il vise à engager un maximum d'agriculteurs de ce BAC dans la démarche pour répondre aux enjeux forts de l'agriculture d'aujourd'hui.



Couvert d'interculture sous maïs ensilage pour piéger l'azote du sol

De nouvelles formations pour répondre aux attentes du terrain



Plus d'un demi siècle d'expérience dans la formation agricole

Avec plus de 60 formations au catalogue chaque année, la Chambre d'agriculture mise sur l'amélioration de la performance technique et économique dans les fermes axonaises. La formation des chefs d'exploitations et des salariés agricoles est essentielle pour assurer l'évolution des pratiques en elles-mêmes et plus largement la gestion globale des exploitations. L'agriculture du département est riche de diversité, notre catalogue doit l'être également. Il couvre de nombreux thèmes : bâtiments d'élevage, bovins viande, bovins lait et ovins, et leurs filières, la gestion

d'entreprise (management, accueil et tourisme,...), la traçabilité, la gestion des fertilisants, l'agronomie et l'environnement, la sécurité au travail, la maçonnerie, les aménagements paysagers, etc.

De nouvelles orientations pour les formations : de la technique à l'économie

Les attentes de l'agriculture évoluent. La Chambre d'agriculture répond à ces nouveaux besoins.

Cette nouvelle campagne de formations s'enrichit en thématiques techniques et gagne en transversalité. Anciennement cloisonnée par

thématique, la nouvelle offre de formations s'ouvre à la pluridisciplinarité. Les formations intègrent désormais des volets transversaux : organisation du travail, machinisme, résultats économiques...

Pour illustrer, les services du pôle Entreprises et Environnement de la Chambre d'agriculture mutualisent leurs compétences pour proposer une formation sur la gestion des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. Deux sessions de formations intitulées « Adapter ma stratégie phyto en fonction de la sensibilité de mes parcelles » seront proposées dès le mois de décembre 2016. Cette formation allie des notions de mécanismes de transfert des molécules phytosanitaires à travers le sol, le conseil de substitution de molécules et les techniques alternatives, associés systématiquement à des résultats économiques, coûts de production, main-d'œuvre et organisation des chantiers. Des conseillers spécialisés vous accompagnent désormais dans la mise en œuvre individuelle des pratiques recommandées lors de la formation.

Pour découvrir ces nouvelles formations, vous êtes invité à parcourir le site internet des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, à la rubrique « se former dans l'Aisne ».

Contact : Samantha BERTRAND
03 23 22 50 99

La vidéo en ligne : une nouvelle façon d'informer

Depuis ce printemps, le service technique de la Chambre d'agriculture met en ligne sur son site "La situation des cultures" de la semaine. Chaque mercredi matin cette vidéo est enregistrée et fait le point, comme son nom l'indique, de la situation des principales cultures du département. Ce concept n'est pas nouveau puisque ce type de message existait déjà il y a quelques années dans le journal départemental.

Le principe reste le même mais l'information est moins obsolète, puisqu'elle est alimentée par des observations réalisées dans le département la veille de l'enregistrement vidéo. Le message se veut court et concis : l'objectif est de dresser un état des lieux hebdomadaire et de mettre en alerte lorsque cela est jugé nécessaire en tout objectivité et neutralité. Les sujets traités sont d'actualité et mettent les auditeurs en alerte sur les points techniques qui nous semblent prioritaires.

Aujourd'hui l'audience progresse, preuve que ce moyen de communication séduit et qu'il répond à une nouvelle forme de communication qui devra être développée à l'avenir.



Contacts : Alain TOURNIER et Nicolas JULLIER
03 23 22 51 22

La Formation au service des agriculteurs : ses changements

La Chambre d'agriculture poursuit son investissement dans la formation au profit des exploitants et des salariés agricoles.

Le contexte de crise agricole pousse le développement des formations tournées vers la recherche de l'amélioration technico-économique des ateliers de production des exploitations. L'objectif recherché est la performance économique et le dégagement de revenus pour les exploitations.

De plus en plus de nos formations intègrent une phase de formation individuelle sur l'exploitation de chaque stagiaire, permettant ainsi d'augmenter le transfert des compétences sur les entreprises et la prise en compte des situations individuelles.

La création de groupes d'agriculteurs découle de ces propositions. Outre le plaisir de travailler avec des pairs, la dynamique des formations proposées par la Chambre d'agriculture permet un partage d'expériences et un enrichissement mutuel entre les participants.

Les élus de la Chambre d'agriculture ont pris la décision de renforcer les moyens au service de la formation des agriculteurs par l'embauche d'un conseiller formation. Il aura la mission d'accentuer le développement des propositions de formation en liaison avec les attentes des professionnels et d'accompagner l'innovation pédagogique.



Toutes nos formations sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'agriculture :

www.aisne.chambre-agriculture.fr
à la rubrique **Formation**



Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne en quelques « clics » !

De nouvelles formations spécialisées au C.F.A.

La formation, c'est également la formation des futurs salariés ou chefs d'entreprises agricoles du département dans le cadre de l'apprentissage. La Chambre d'agriculture en lien avec le lycée agricole de Vervins proposent deux nouvelles formations agricoles :

- le Certificat de spécialisation «conduite de l'élevage ovin»
- le Certificat de spécialisation «conduite de l'élevage porcin».

L'ouverture de ces deux formations permet à la Chambre d'agriculture et au CFPPA de Vervins de proposer trois spécialisations en élevage, un premier certificat de spécialisation en «conduite de l'élevage laitier» étant déjà ouvert depuis trois ans.

L'objectif de ces spécialisations est la maîtrise technique d'un atelier de production. Elles permettent ainsi à des salariés ou à des apprentis d'acquérir une véritable compétence et une autonomie de travail dans une production donnée.

Ces spécialisations sont accessibles en formation continue comme dans le cadre de l'apprentissage. Elles font l'objet d'un soutien du Conseil régional des Hauts-de-France qui participe activement au financement de ces formations.

Le pôle formation est à votre disposition pour étudier tout besoin de formation et répondre à vos questions.



Contact : Frédéric WATINE - 03 23 23 78 00



La mise en place d'actions collectives : une nécessité pour répondre à la demande de certains marchés dont la restauration collective

La création de l'association «Viandes de l'Aisne en circuits courts» en est un exemple.

La restauration collective

L'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux est un des enjeux forts de nos territoires. La volonté des collectivités d'aller dans ce sens est aujourd'hui affirmée. Cependant, de nombreuses solutions sont à inventer pour y parvenir : adaptation est le maître mot de la réussite. Cela concerne les acheteurs qui doivent faire évoluer leurs habitudes, mais aussi les producteurs qui doivent mettre en place des stratégies économiquement rentables.

Et quand un abattoir de proximité ferme, tout se complique. En effet, la société Sedal qui gérait l'abattoir de Laon avait mis en place une filière locale pour approvisionner les restaurants collectifs du département de l'Aisne : collèges, maisons de retraite, maisons familiales et rurales, ...

Le système était simple : Sedal était référencé sur le site aisne-produitslocaux.fr géré par la Chambre d'agriculture. Les acheteurs pouvaient commander sur le site en quelques clics en choisissant les morceaux, les quantités et le jour de livraison. Une fois ces commandes prises en compte, Sedal achetait les bêtes à des éleveurs de l'Aisne, effectuait l'abattage, la découpe, la mise sous vide et la livraison.

Un groupe de travail à la barre

A la fermeture de l'abattoir de Laon, la Chambre d'agriculture a réuni les éleveurs concernés en leur proposant de réfléchir à la façon de continuer à fournir les collectivités.



Un groupe de travail a été mis en place. Après plusieurs réunions et plusieurs pistes envisagées, une solution exigeante a été choisie.

«Viandes de l'Aisne en circuits courts»

Le 14 septembre, les éleveurs ont de nouveau été invités. La proposition qui leur est faite : créer une association qui aura pour objet de vendre une partie de la viande issue de leur élevage auprès de la restauration collective et privée. L'association achèterait les bêtes (bovins, porcins et ovins) et s'occuperait ensuite de toutes les étapes jusqu'à la livraison finale en s'appuyant sur le site internet [aisne-produits locaux](http://aisne-produitslocaux.fr) pour la mise en relation avec les collectivités et restaurants.

La Chambre d'agriculture accompagnerait la démarche mais les éleveurs devraient s'impliquer fortement pour le fonctionnement.

Des questions, des hésitations,.... et finalement l'adhésion des participants au projet. Bien évidemment, tout est à construire : les prix en premier lieu car il ne s'agit pas de mettre en place une filière, sans que les objectifs principaux soient atteints : maintien des élevages dans le département, valorisation des animaux, qualité supérieure servie dans les restaurants scolaires, et de façon générale, collectifs du département. Il s'agit d'objectifs ambitieux qui font tout l'intérêt du projet.

L'accompagnement va concerner plusieurs équipes de la Chambre d'agriculture, l'Équipe Projets bien évidemment, mais aussi le Service Elevage pour ses compétences techniques, et le Service Administratif pour son aide au niveau de tous les aspects administratifs et financiers.

Vers d'autres groupes ?

Sur cette dynamique, la volonté est d'accompagner la mise en place d'autres groupes à la condition que les producteurs le souhaitent et s'y impliquent. Le marché de la restauration collective est réel mais l'aborder doit être fait de façon réfléchie et réaliste en particulier sur les coûts de logistique. La mutualisation de certaines étapes est une des clés de réussite.

La Chambre d'agriculture sera aux côtés de ceux qui veulent y travailler à la fois au niveau des agriculteurs mais aussi des collectivités.

Contact : Mireille CHEVALIER

Accompagnement ? C'est-à-dire ?

Accompagner un groupe, c'est en premier lieu travailler à son émergence.

- Identifier les agriculteurs qui pourraient être intéressés.
- Les inviter à une réunion dans laquelle la problématique est présentée.
- Leur proposer de travailler ensemble à la recherche de solutions.
- Si un groupe est prêt à se lancer dans le projet, le rôle de la Chambre d'agriculture est de faire en sorte que tout soit facilité : les invitations aux réunions, les comptes-rendus, la recherche des informations nécessaires à l'avancement de la réflexion, l'organisation des rencontres avec des personnes ressources ou de visites d'expériences similaires,...

En bref, tout ce qui permet de faire avancer le projet sans se substituer aux agriculteurs qui doivent décider eux-mêmes de leur orientation.

«Viandes de l'Aisne en circuits courts»

Le groupe d'éleveurs «Viandes de l'Aisne en circuits courts» veut se baser sur certaines exigences de façon à travailler dans la confiance et dans la durabilité.

Ainsi, les premiers critères :

- les bêtes commercialisées devront être nées et élevées dans l'Aisne, et issues de races à viande
- les producteurs devront s'engager à ne pas travailler en direct avec la restauration collective.

Les Rendez-vous Pro : des rencontres riches en valeur ajoutée

Ces rendez-vous sont organisés par les Chambres d'agriculture de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme dans le cadre des démarches de recherche de valeur ajoutée sur les exploitations agricoles. Le Conseil régional participe financièrement au temps consacré à leur organisation.

L'objectif est de permettre aux agriculteurs en recherche de valeur ajoutée de s'informer et d'avoir une approche réaliste des activités proposées.

Les demi-journées se déroulent toujours sur un même schéma. Elles commencent par une visite de l'exploitation ou de l'atelier concerné, suivie par des apports techniques, économiques, réglementaires et surtout par un échange entre les participants.

L'enjeu est que les participants exploitent au mieux les idées qui germeront après ces visites. La Chambre d'agriculture les accompagnera ensuite tout au long de leur cheminement.

En octobre, 3 rendez-vous Pro ont eu lieu :

- « Vendre un produit de qualité » : visite du laboratoire départemental d'analyses et de recherche de l'Aisne.

La qualité a été abordée sous trois aspects : le goût, la santé et la responsabilité citoyenne. L'accent a été mis sur la maîtrise sanitaire qui est un gage de professionnalisme pour les acheteurs. Sébastien Nosek, chargé d'affaires en hygiène alimentaire au laboratoire a animé l'après-midi.

- « Créer un atelier de fruits rouges » : visite de l'exploitation de Christelle et Laurent Bouillon à Ugny-le-Gay (Aisne).

Le thème principal a été la faisabilité et l'op-



portunité de créer un atelier de fruits rouges avec les apports technico-économiques de Christophe Vallée, conseiller fruits et légumes des Chambres d'agriculture.

- « Valoriser ses céréales » : visite des Moulins Riquier à Cahon (Somme).

La filière « Avocette » a été présentée avec les aspects réglementaires de la culture du blé à la fabrication du pain par Christian Lesenne.

Prochains rendez-vous

En novembre, une semaine est consacrée à des projets de transformation laitière avec la visite de 3 ateliers :

- **15 novembre** : EARL du Fil d'Or à Saint-Germain-la-Poterie (Oise) : fabrication de produits laitiers en démarche d'agriculture biologique (bâtiments, qualité lait, ...)

- **16 novembre** : Mam'zelle Popinette à Dancourt-Popincourt (Somme) : valorisation des produits laitiers avec l'aspect marketing, des rappels économiques et des éléments sur le plan de maîtrise sanitaire ;

- **17 novembre** : EARL François à Nonnechy (Nord) : fabrication de crèmes glacées, crèmes desserts avec l'intervention de l'ARVD (Association des vendeurs directs du Nord-Pas-de-Calais-Picardie).

Contact : Viviane DEMORTIER - 03 23 22 50 97

Bienvenue à la ferme



Laurent et Astrid Immery sont installés à Montaigu, près de Laon, depuis une vingtaine d'années. Ils cultivent des asperges blanches, des légumes de saison sous serres et des fruits rouges (fraises et framboises). Ces produits sont proposés en vente directe à la ferme ainsi que sur les marchés.



Frédéric Aragon est producteur à Francilly-Silency, dans le Saint-Quentinois. Il cultive depuis cette année 10 variétés de tomates sous serres qu'il propose en vente directe à la ferme.

Contact : Viviane DEMORTIER – 03 23 22 50 97



DATES À RETENIR

• Du 4 au 18 novembre 2016

Semaines Mes p@rcelles

Thème : localisation d'engrais sur le rang
Contact : Martine ROUX-DUPARQUE – 03 23 22 51 44

• 14 novembre 2016

1ère rencontre régionale Hauts-de-France des adhérents «Bienvenue à la Ferme»

Contact : Viviane DEMORTIER – 03 23 22 50 97

• 24 novembre 2016

Plateforme de couverts végétaux (vitrines et destruction)

A Bucy-le-Long
Contact : Nicolas JULLIER – 03 23 22 50 46

• 10 et 11 décembre 2016

Village Gourmand

Contact : Jeunes Agriculteurs – 03 23 22 50 37

• 5 et 12 janvier 2017

Journées élevage : comment améliorer les conditions de travail en investissant peu ?

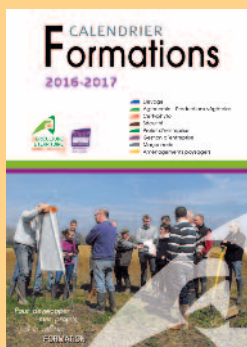
Thème : diversité de la main-d'oeuvre en élevage et petits équipements économiques facilitant le travail. Pour la cinquième année consécutive, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a la volonté de sensibiliser les éleveurs de bovins lait, bovins allaitant et ovins aux conditions de travail. Diverses démonstrations de petits équipements seront réalisées au cours de la journée.

Contact : Service élevage - 03 23 22 51 11

NOS PUBLICATIONS

Calendrier formations

La Chambre d'agriculture souhaite accompagner et donner la capacité aux exploitations agricoles de réaliser leurs projets et de faire évoluer leur gestion. Ainsi, la Chambre d'agriculture vous propose de découvrir son calendrier de formations. Vous trouverez également toutes les informations en détails sur le site internet :
Demandez à recevoir votre calendrier !



Techni-viande

Rédigé en collaboration par les Chambres d'agriculture, Bovins Croissance, IDELE, Gènes Diffusion et Interbev Nord Picardie, ce bulletin trimestriel apporte aux éleveurs allaitants et engraisseurs des informations techniques, économiques... concrètes et utiles à la conduite des cheptels. Retrouvez ce bulletin sur le site de la Chambre d'agriculture à la rubrique publication.

ÉVÉNEMENTS



Passion d'entreprendre

«Passion d'Entreprendre» est un événement qui met à l'honneur les femmes et les hommes qui ont la volonté d'entreprendre. Cette année, cinq dirigeants ont échangé en table-ronde sur la thématique «Les Entreprises de l'Aisne montrent l'exemple». Elle a été suivie d'une conférence animée par Yves Thréard, journaliste au Figaro, sur le thème «Nos entreprises de demain : s'adapter ou disparaître ?».



500 chefs d'entreprises du département, industriels, commerçants, artisans et agriculteurs étaient au rendez-vous.

Cette 5ème édition de PASSION d'ENTREPRENDRE, co-organisée par la Chambre d'agriculture, s'est tenue le jeudi 13 octobre 2016 à Center Parcs, dans l'Aisne.



NOS SERVICES

Contrôle pulvérisateur

La Chambre d'agriculture de l'Aisne vous propose de vérifier le bon fonctionnement de votre pulvérisateur selon les exigences en vigueur afin de vous donner une vue d'ensemble sur la qualité de pulvérisation et des éléments de sécurité. Le contrôle pulvérisateurs est un levier pour réduire la consommation de produits phytosanitaires et, par conséquent, de diminuer les charges d'intrants sur le long terme.
Prochaines dates : du 14 au 18 novembre 2016
Sur rendez-vous.
Contact : 03 23 22 50 79

Diagnostic de nutrition azotée

La Chambre d'agriculture vous propose la réalisation de diagnostic de nutrition azotée avec l'outil N-Tester. Réalisé pour le blé entre les stades 2 nœuds et gonflement, ce diagnostic vous permet d'ajuster le dernier apport d'azote au besoin de la culture. Couplé à la carte des sols de l'Aisne, il est possible d'établir des conseils avec modulation intraparcélaire. L'outil est également utilisable sur orge et pomme de terre irriguée.



Contact : Julien GAILLARD – 03 23 22 50 89



FACEBOOK

Vous êtes maintenant plus de 1 700 à aimer la page Facebook des Chambres d'agriculture Hauts-de-France. Si vous ne l'êtes pas encore, nous vous invitons à vous y rendre, aimer et suivre nos dernières actualités.



www.facebook.com/chambres.agriculture.picardie

NOS FORMATIONS

• **Vendre des produits en circuits courts : hygiène alimentaire et maîtrise sanitaire**

→ Jeudi 24 novembre 2016, à la Chambre d'agriculture de Laon

Quelle que soit la nature de vos produits, origine animale ou végétale, à partir du moment où vous intervenez sur le produit brut, vous êtes concerné.

Au programme : la réglementation en matière d'hygiène alimentaire, les dangers et risques en hygiène alimentaire, les bonnes pratiques d'hygiène, le plan de maîtrise sanitaire, focus sur les particularités « produits » : œufs, lait, viande,...

Contact : Viviane DEMORTIER – 03 23 22 50 97

• **Ateliers Mes p@rcelles : gérer ses débuts et fins de campagnes culturales**

→ Vendredi 9 décembre, à Brasles

→ Jeudi 15 décembre, à Laon

Perfectionner les acquis dont les bases ont été posées en formation niveau «débutant». Savoir tirer le meilleur parti des fonctionnalités de Mes p@rcelles pour améliorer sa traçabilité parcellaire et répondre aux exigences réglementaires.

Contact : Martine ROUX-DUPARQUE – 03 23 22 51 44

• **ZEPHYR – Adapter ma stratégie phyto en fonction de la sensibilité de mes parcelles**

→ Les 2 décembre 2016 et 9 janvier 2017 dans le sud de l'Aisne

→ Les 5 décembre 2016 et 12 janvier 2017 dans le nord de l'Aisne

Identifier la sensibilité des sols face aux transferts des molécules phytosanitaires, les mécanismes de transferts et les techniques à mettre en place pour limiter ce risque, tout en tenant compte de l'aspect économique. Etre en capacité d'établir un plan d'actions sur son exploitation en mettant en place des techniques limitant les risques sur les parcelles les plus vulnérables.

Contact : Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

Retrouvez l'ensemble des formations proposées en détails sur le site internet de la Chambre d'agriculture : www.aisne.chambre-agriculture.fr

Les prochaines formations

Novembre

• **Assurer un bon suivi de ses engagements MAEt et MAEc**
Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

• **Introduction à la vie du sol**
Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

• **Et si je passais en bio, les bases**
Viviane Courtois – 03 23 22 51 22

• **Réaliser un escalier en blocs marches**
Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

• **Savoir réaliser les joints de façade**
Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

• **Réaliser les murets en pierres sèches et soutènements légers**
Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

Décembre

• **L'adaptation du logement face à l'augmentation du cheptel**
Séverine HOUDELET – 03 23 22 51 11

• **Comprendre les transferts de nitrates et phytosanitaires**
Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

• **A la découverte de l'agroforesterie**
Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

• **Le bureau, une parcelle à cultiver**
Corinne DELAHAYE – 03 23 22 51 10

Janvier

• **Intégrer des légumineuses dans mon système de cultures**
Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

• **Les logements des veaux laitiers**
Séverine HOUDELET – 03 23 22 51 11

• **Découvrir la biodynamie en grandes cultures**
Marie-Noëlle SOMBART – 03 23 22 50 99

• **Concevoir et aménager une stabulation pour son élevage allaitant**
Séverine HOUDELET – 03 23 22 51 11

• **Créer un élevage ovin**
Séverine HOUDELET – 03 23 22 51 11



Les Chambres d'agriculture Hauts-de-France

vous invitent aux

Semaines Mes p@rcelles



Profitez
de démos

Mes p@rcelles

pour cliquer sur
l'innovation !



1 inscription
en formation
= 1 abonnement
récolte 2017
offert*

Du 4 au 18 NOVEMBRE 2016

Des rendez-vous dans vos départements

Retrouvez toutes les informations sur le site
www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr
dans la rubrique Semaines Mes p@rcelles



Chambre d'agriculture de l'Aisne
Séverine HOUDELET - Tél. 03 23 22 51 11

Chambre d'agriculture de l'Oise
Nathalie DEVILLERS - Tél. 03 44 11 44 55

Chambre d'agriculture de la Somme
Christine DOUCHET - Tél. 03 22 33 69 77

*Voir conditions et détails sur le site internet www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr et sur www.picardie.mesparcelles.fr